



Technicien·ne patrimoine de voirie

Catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle....

Le sens de ce poste :

Technicien(ne) avec forte composante Système d'information Géographique (SIG) en charge du :

Sur Rennes et sur la plateforme de voirie Nord-Est :

- Pilotage "Voirie" des opérations d'aménagement privées ou publiques et suivi des régularisations foncières
- Contribution au déploiement du Système d'Information Voirie (SI VOIRIE) : gestion de bases de données "Socles et Métiers".

* Référent de la BDD "Ouvrages d'Art", en lien avec le service en charge de la maintenance

Sur Rennes uniquement

- Référent de la dénomination des voies et l'adressage des immeubles, en lien avec le service DTIG

Ce poste permet à la Direction de la Voirie de connaître son patrimoine, et ainsi d'optimiser ses interventions en entretien/maintenance.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30

Lieu de travail : 71 Rue Dupont des Loges - Rennes

Matériel(s) à disposition : Moyens informatiques adaptés

Missions de suppléance : oui

Télétravail : Oui

Autres : permis B obligatoire (déplacements sur Rennes Métropole)

N° du poste : 16599

Date de mise à jour de la fiche de poste : 18/05/2026

Service :

Unité Patrimoine

L'équipe : À l'échelle de Rennes Métropole :

- Développement de la connaissance patrimoniale de voirie, à l'aide d'outils Système d'Information Géographique (SIG),
- Pilotage des opérations de rétrocession et remise d'ouvrages,
- Suivi des régularisations foncières.

Sur la Ville de Rennes :

- Participation à la définition de la dénomination des voies et attribution de l'adressage

Effectif Service : 6

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Technicien

Parcours : P1.

Éléments complémentaires de rémunération :

Vos 3 principales missions :

1-Pilotage de la rétrocession d'espaces communs réalisés lors d'opérations d'aménagement. Suivi des régularisations foncières sur une partie du territoire de Rennes Métropole (échelle : plateformes de voirie : Rennes et Nord-Est)

- * Recenser les opérations comprenant des travaux de voirie au travers des permis d'urbanisme, des projets soumis pour avis par les services de voirie.
- * Mettre au point des conventions tripartites de rétrocession des aménagements, en lien avec les Communes : sollicitation et analyse du plan prévisionnel de domanialité dit "3 couleurs".
- * Accompagner les opérations d'aménagement en cours : Avis sur projets,...
- * Finaliser la rétrocession des espaces et remises des ouvrages : collecte et communication aux services gestionnaires des Dossiers d'Ouvrages exécutés, mise au point du Procès-verbal de Remise d'Ouvrages Générale signé des parties et transmission au service Foncier pour établissement des actes notariés
- * Suivre les opérations de régularisation foncière pour mise à jour des BDD

2-Être le référent et gestionnaire de la base de données "Dénomination et Adressage" à l'échelle de la Ville de Rennes uniquement

- * Connaître la réglementation et les bonnes pratiques en matière de dénomination des voies et attribution des adresses,
- * Contribuer à la dénomination des voies et modes doux,
- * Gérer la base "adresses" en lien avec les Permis d'Urbanisme
- * Conduire des changements d'adresses.

3-Déployer et gérer les bases de données du SI voirie en collaboration avec le service SDTIG et la DSN, afin de : * Développer et partager la connaissance du patrimoine de voirie et *Faciliter et optimiser l'exploitation de la voirie par les services gestionnaires

- * Assurer le suivi et la gestion des bases de données existantes et à venir
- * Collaborer à l'élaboration et aux évolutions du SI Voiriel

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe
- Aisance relationnelle car nombreux interlocuteurs
- Écoute et compréhension
- Sens de la persuasion
- Capacité d'adaptation

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Internet...) et Système d'Information Géographique (QGIS)
- Appétence pour la gestion administrative
- Capacité à lire des plans bâtiments et Voirie
- Sens de l'organisation : réactivité, ordre et méthode dans l'instruction des dossiers

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Formation aux applications utilisant les bases de données patrimoniales : SI_VOIRIE
- Connaissance des règles d'urbanisme
-